

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 91 (1955)

Heft: 43

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: **Vaud:** E. N.: Concours d'admission. — Assemblée générale de l'A. V. — M. G. — Morges. — Rappels. — Bébé-Orchestre à Yverdon. — De quelques records. — Trois publications intéressantes. — Nécrologie. — **Genève:** U. I. G. M.: Convocation. — U. I. G. D. — U. A. E. E.: Soirée d'Escalade. — La revalorisation de l'école enfantine. — **Neuchâtel:** Trisanuelle. — Val-de-Ruz. — **Jura bernois:** En parcourant le rapport de gestion de la D. I. P. pour l'année 1954. — Jubilé.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **P. Aubert:** Les déficiences infantiles et leurs solutions. — **W. Matthey:** Procès-verbal de la deuxième séance de la commission de la projection fixe. — Programme de grammaire. — Problèmes. — **B. M.:** Comment vous y prenez-vous? A propos de géographie lacale en première année du degré inférieur. — **Bibliographie.**

Partie corporative

VAUD

Ecole normale du canton de Vaud

CONCOURS D'ADMISSION 1956

Les épreuves du concours d'admission dans les différentes sections de l'Ecole normale auront lieu en 1956 aux dates suivantes :

examens médicaux et épreuves écrites :

du lundi 30 janvier au mercredi 1er février ;

épreuves orales :

dans la semaines du 27 février au 3 mars.

Les inscriptions seront prises dès le 1er décembre 1955 et jusqu'au 15 janvier 1956. Un **prospectus** donne à ce sujet tous les renseignements nécessaires. Il est envoyé sur demande adressée à la Direction de l'Ecole normale, Place de l'Ours, à Lausanne.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Elle a eu lieu le samedi 5 novembre sous la présidence spirituelle et expéditive de M. Gueissaz, Nyon. Le matin a été consacré au travail pratique à la Halle de gym. de l'Ecole Normale. Des leçons vivantes et modèles furent données par de gracieuses monitrices et d'alertes moniteurs.

Le repas au Café-Restaurant Vaudois fut un agréable moment de détente entre la culture physique du matin et la partie oratoire et administrative de l'après-midi. Y assistaient : M. G. Jacottet, municipal et directeur des Ecoles de Lausanne, M. L. Perrochon, inspecteur cantonal de gymnastique, C. Bucher, président d'honneur, les présidents des Associations genevoise et neuchâteloise des maîtres de gymnastique, M. Duvoisin, délégué de la S.V.M.S. et le vice-président S.P.V. soussigné.

L'après-midi, dans une salle trop petite pour les nombreux auditeurs attirés très certainement par la personnalité du conférencier, M. L. Per-

rochon, inspecteur, fit part de quelques réflexions, expériences et perspectives d'avenir. Cet exposé courageux « fait le point » de l'enseignement de la gymnastique dans notre canton... et de ses résultats, plutôt décevants.

Examens de gym. lors du recrutement en 1954 : rang du canton de Vaud : 22e sur 25 (24e pour les mentions honorables !).

Examens d'aptitudes physiques de fin de scolarité : 518 échoués sur 1385 (37 %). Cependant, les conditions sont normales et plusieurs maîtres obtiennent un 100 % de réussites.

Examens en cours (printemps ou automne) dans certains villages, les garçons ne savent même pas sur quoi portent les épreuves, d'autres se présentent sans aucune préparation... qui est responsable ?

Conditions matérielles : l'insuffisance des moyens est souvent un oreiller de paresse. Cependant, actuellement, malgré l'appui du chef de service de l'enseignement primaire, 107 villages n'ont rien pour l'enseignement de la gymnastique, 41 ont des places insuffisantes. Dans trop de cas, les maîtres ou maîtresses acceptent passivement cet état de choses.

Cependant, ces cinq dernières années, le service primaire a dépensé plus de 100 000 francs par an pour des salles et places de gymnastique et 30 000 francs (6000 francs par an) pour du petit matériel.

On doit admettre un gros retard et en rechercher les causes. Un matériel minimum est indispensable ainsi qu'une « place » de gymnastique. Les textes légaux prévoient cela depuis longtemps. Trop de jeunes maîtres manquent d'initiative. Souvent les autorités refusent de dépenser de l'argent pour des leçons qui ne sont pas données...

Il faudrait donner un délai d'un ou deux ans à toutes les communes pour que le nécessaire soit fait. L'inspecteur de gymnastique court le canton pour « essayer de convaincre des gens qui ne sont pas contre mais qui ne font rien pour ! ».

M. Perrochon préconise l'emploi généralisé d'un matériel minimum dont il a dressé la liste :

- a) pour les classes isolées des petites villages,
- b) pour les communes plus importantes à plusieurs classes.

Il a également chiffré la dépense et arrive à quelque 150 000 francs à la charge des communes et de l'Etat.

Soyons optimistes cependant : des installations ont été créées, complétées, améliorées dans 47 communes ; 32 salles de gymnastique ont été inaugurées (dont 10 à Lausanne) 13 autres sont à l'étude ou en construction.

Il n'y a donc pas lieu de se décourager, cependant l'effort doit être poursuivi avec ténacité.

Pour terminer, l'orateur présente un livre qui vient de paraître : « Le prof' de gym. » d'Emile Lefranc, ouvrage remarquable dont il lit deux fragments.

M. Perrochon cite enfin un texte émouvant de M. André Marie, ministre de l'Education nationale de France sur le « métier d'éducateur ».



Le chroniqueur s'excuse de n'avoir pu donner dans ce compte-rendu trop résumé « l'esprit » qui animait la causerie de M. L. Perrochon. Son

exposé était en effet beaucoup plus « constructif » que les lignes ci-dessus pourraient le laisser croire. Il fut — comme il se doit — chaleureusement applaudi. Nous voulons espérer avec le conférencier qu'un sérieux pas en avant sera fait dans notre canton en ce qui concerne l'enseignement régulier de la gymnastique. Remercions L. Perrochon pour son dynamisme toujours courtois et son dévouement inlassable.

≈

La partie administrative fut rondement menée par le président. En bref, excellente journée de travail... et de réflexion à l'actif de l'A.V.M.G.

E. B.

MORGES — CHŒUR MIXTE DU CORPS ENSEIGNANT

Le concert annuel aura lieu le dimanche 11 décembre 1955, à 20 h. 15, au casino de Morges.

Au programme : *Le renouveau*, de Kœchlin, sur un rondel de Charles d'Orléans ; *Trois chansons de fleurs*, de Benjamin Britten ; *La vie est un ruisseau*, de Robert Mermoud ; deux berceuses françaises de Busser et Déodat de Séverac ; cinq *Chansons et danses populaires* de Ribaupierre, Passaki, Loth, Cantaloube et Versepuy.

La Compagnie du Lyceum de Lausanne interprétera *Le mot de Cambronne*, de Sacha Guitry, et *Le Mariage aux Lanternes*, une opérette d'Offenbach.

Prix des places, taxe en plus ; fr. 4, 3, 2.50 et 2. Location dès le 6 décembre au (021) 7 23 41.

Le directeur, Henri Lavanchy, les collègues et membres du Chœur seront heureux de vous saluer nombreux à Morges, le 11 décembre.

RAPPELS

Cet après-midi, à 14 h. 15, Restaurant du Grand-Chêne : Assemblée de l'**Association des maîtres primaires-supérieurs**.

Cet après-midi aussi, à 14 h. 30, Restaurant du Vieux-Lausanne, Assemblée générale de la **Guilde de travail** (technique Freinet).

(Voir « Bulletin » de samedi dernier).

UN BÉBÉ-ORCHESTRE A YVERDON

Samedi 5 novembre, notre collègue J. Bernard dirigeait à Yverdon une audition du Bébé-Orchestre de Lausanne, renforcé par quelques jeunes musiciens d'Allaman.

Un public nombreux goûta la fraîcheur et la spontanéité de l'exécution d'un riche programme. Cette brillante démonstration convainquit d'emblée son auditoire.

Ce n'est pas peu dire, car le mercredi suivant 9 novembre, c'était la leçon inaugurale du Bébé-Orchestre d'Yverdon qui se réjouit de compter déjà une trentaine de membres.

Merci à Mme Rozmuzka, sa dynamique présidente, à Jules Bernard, toujours dévoué à la cause de la musique et à sa fille, Mme Intriere, qui donnera les cours à Yverdon.

DE QUELQUES RECORDS

Trois classes de Suisse romande ont réussi les jolies performances que voici :

L'une a réalisé pour son fonds de course et de matériel scolaire un bénéfice net de 294 francs en diffusant des volumes de « Plaisir de lire » ; l'autre, par le même moyen, a encaissé à son profit 325 francs, et la troisième 350 francs ! Nous pourrions allonger cette liste, mais nous pensons que ces exemples suffiront à montrer le double avantage que « Plaisir de lire » offre au corps enseignant. Primo, permettre d'acquérir et de faire acquérir des livres de choix à des prix extraordinairement bas ; secundo, donner aux classes de notre pays l'occasion de se procurer par les moyens les plus louables et les plus simples, des revenus non négligeables.

Voici ce qu'à ce propos écrit une collègue jurassienne :

« Le succès si grand de « Plaisir de lire » chez nous tient à plusieurs causes ; au prix très abordable... au choix varié... à la qualité du papier... à la présentation de l'édition... Ce sont des livres qu'on aime avoir lus... J'ai retiré de la vente de ces livres des avantages appréciables : achat d'un appareil de ciné, de tableaux d'enseignement, de fiches de documentation, de matériel pour le calcul, etc. »

Il ne tient qu'à nous, collègues, de prendre à deux mains ce qui nous est tendu si généreusement. Le secrétaire du Comité de « Plaisir de lire », M. Zahnd, Clochetons, 19, à Lausanne, enverra à qui la lui demandera toute documentation utile à ce sujet.

TROIS PUBLICATIONS INTÉRESSANTES

a) Le « *Rapport sur les examens pédagogiques des recrues pour l'année 1954* ». Il contient, à part l'« enquête orthographe » dont l'*« Educateur* (partie pédagogique) a déjà parlé, un article intitulé : « Les examens des recrues en chiffres » et surtout une intéressante étude de notre collègue M. Chantren : « Contribution à la méthodologie de l'éducation civique ».

Demandez ce « Rapport » à M. Chantren, expert en chef-adjoint, av. du Midi 4, Montreux.

b) « *Pour l'art* », No 45 (novembre-décembre 1955) : articles, récits, contes, poèmes, critiques d'art, reproductions de tableaux, etc.

c) « *Les cahiers protestants* », No 5 (septembre-octobre 1955). — Dans cet intéressant numéro, nous relevons une étude de M. le professeur Charles Werner, intitulée « *L'héritage de Kierkegaard* », et la présentation par notre collègue Jacques Bron, sous le titre de « *Renouveau dans l'art dramatique protestant* », d'une comédie de M. Edmond Pidoux, « *Le vendredi de Robinson* ».

La chronique littéraire signée par M. Charly Guyot et celle du cinéma par M. P.-F. Schneeberger, ainsi que d'autres articles, complètent heureusement ce numéro.

En vente dans les librairies et à l'Administration des Cahiers Protestants, Avenue Vulliemin 12, à Lausanne.

NÉCROLOGIE

Pendant les vacances d'été, la Section de Lausanne eut le chagrin de perdre trois de ses membres honoraires : Mme Yvonne HENNY, maîtresse enfantine, laquelle déjà atteinte depuis longtemps dans sa santé n'a guère pu jouir de sa retraite (son souvenir a été rappelé dans l'« Educateur » du 1er octobre), MM. François HIRZEL et Robert CROTTAZ. Notre section tient à honorer la mémoire de ces deux fidèles éducateurs. A cet effet, nous nous permettrons de nous aider des allocutions prononcées lors des obsèques, à Lausanne par M. Aloïs Bonzon, au cimetière d'Epalinges par notre collègue Edouard Fonjallaz.

François HIRZEL. Breveté en 1889, François Hirzel enseigna d'abord au Pont, ensuite à Bussigny et dès 1909 à Lausanne. Il prit sa retraite en 1932. Homme de bon sens, pédagogue né, il aimait profondément son métier et ne lui ménageait pas ses forces. Il y avait chez lui un épanouissement de bonté, de droiture qui lui gagnait spontanément la sympathie de tous ceux qui eurent le privilège de le côtoyer. Par-dessus tout, il inspirait confiance et la méritait cette confiance.

De tout temps, François Hirzel se dévoua à la cause du chant. De 1887 à 1889 il est membre assidu de la Lyre de l'Ecole normale, puis il chante à La Vallée, dirige l'Espérance de Bussigny et pendant plus d'un demi-siècle est l'un des plus fidèles chanteurs de l'Union chorale de Lausanne. Nous ne saurions mieux terminer qu'en citant cette phrase du porte-parole de l'Union chorale : « Ce fut pour nous tous un inestimable privilège d'avoir connu le bienfait de l'affection d'un François Hirzel ».

Robert CROTTAZ. Robert Crottaz obtint son brevet d'instituteur en 1908. Il enseigne à Saxon, puis à Arissoules et de 1913 jusqu'à sa retraite en 1943, à Savigny. Pédagogue, il le fut dans le plein sens du terme et se donna à sa tâche corps et âme, s'efforçant, avec bonheur, d'inculquer à ses élèves de solides connaissances.

Homme d'une droiture exceptionnelle, d'une conscience délicate, Robert Crottaz sut aussi s'incorporer à la communauté et s'y faire hautement apprécier. A Savigny, il participe à toutes les organisations locales, il préside de longues années le Conseil de paroisse, dirige le Chœur mixte.

Lorsque ses forces commencèrent à le trahir, notre regretté collègue revint à Epalinges, village de son enfance. Là encore, son dévouement est largement mis à contribution : il fréquente régulièrement la Chorale, fonctionne comme secrétaire de la Commission scolaire, est préposé de l'AVS. Nous nous inclinons bien bas devant sa personnalité empreinte de modestie, d'affabilité, de distinction aussi, mais surtout d'une profondeur morale inestimable.

Bz.

GENÈVE U.I.G. MESSIEURS — CONVOCATION

Les membres de la Section sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

le mercredi 30 novembre 1955, à 17 heures précises au

CAFÉ DE LA POSTE

57, rue du Stand, 1er étage

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.

2. Mutations.

3. Communications du comité :

- a) Cinquantenaire U.I.G. ;
- b) Assurance scolaire ;
- c) Suppléants ;
- d) Divers.

4. NOTRE REVALORISATION et celles du CARTEL.

5. Propositions individuelles.

U.I.G. DAMES

Mercredi 7 décembre à 17 h., à l'Ecole de Malagnou, nous aurons le privilège d'entendre une causerie de *M. Anderegg*, professeur à Schaffhouse, sur l'enseignement du dessin.

U. A. E. E. - SOIRÉE D'ESCALADE

L'an 1955 et le 7e jour de décembre, vous êtes invitées, dames et demoiselles, à fêter l'Escalade aussi dignement et joyeusement que faire se peut... Pour cela, une vraie fondue genevoise vous sera servie à l'estaminet du sieur Candolfi, 22 Grand'Rue. Les gentes citoyennes qui ne trouvent pas délectable le plat national susdit, pourront commander toute autre spécialité à leur goût.

Annoncez-vous sans tarder à : Damoiselle Renée Gascard, 12, rue Vallin, tél. 32 76 08.

Vous êtes conviées à apporter tous ornements tels que loups, masques, faux-nez, destinés à ébaubir et à se gaudir.

C. G.

LA REVALORISATION DE L'ÉCOLE ENFANTINE

Lors de notre séance du 28 septembre dernier, nous vous annoncions que nous étions bien près de toucher au but que, depuis plus de 5 ans, le comité s'était fixé : obtenir la revalorisation de notre ordre d'enseignement.

En effet, le Grand Conseil venait de voter un projet de loi susceptible de nous donner pleine satisfaction. Il ne nous restait plus qu'à attendre patiemment que s'écoulât le délai référendaire. C'est aujourd'hui chose faite.

Nous sommes heureuses de vous communiquer les résultats de nos nombreuses démarches qui portaient, vous vous en souvenez, sur trois points essentiels :

- 1) la loi de 1945 (1re année primaire) ;
- 2) les candidates de 2e année ;
- 3) la diminution de la marge séparant nos traitements de ceux de nos collègues primaires.

Reprenons ces trois points :

1. L'article 135 de la loi sur l'instruction publique est modifié ainsi :

« Le corps enseignant est constitué comme suit : a) à l'école enfantine **et en 1re année primaire** par des maîtresses ; b) à l'école primaire, **dès la 2e année**, par des instituteurs et des institutrices. »

C'est dire que la direction de la 1re année nous est rendue.

2. L'article 145 prévoit que

« **les candidats de 2e année** reçoivent une indemnité annuelle de Fr. 4800.—. »

Il n'y a donc plus de différence entre les indemnités des candidates primaires et celles des enfantines.

3. L'article 146 fixe ainsi nos traitements :

« Les maîtresses enfantines reçoivent un traitement de Fr. 8160.—* par an plus 15 augmentations dès la confirmation. Les 12 premières augmentations, de Fr. 240.— chacune, sont annuelles ; la 13e, 14e et la 15e, de Fr. 320.— chacune, sont versées respectivement dès la 16e, la 20e et la 24e année à dater de la confirmation.

» Reçoivent une allocation annuelle de chef de famille de Fr. 1152.—, les instituteurs mariés dont la femme n'exerce pas une activité lucrative ; les célibataires des deux sexes, les veufs et les veuves, les personnes séparées ou divorcées, assumant une ou plusieurs charges totales de famille, au sens de l'art. 328 du Code civil suisse. »

* Il convient d'ajouter aux montants indiqués l'allocation de vie chère, qui est actuellement de 1/16e.

La présente loi entrera en vigueur le 1er janvier 1956.

Nous nous réjouissons de ces résultats et en votre nom à toutes nous remercions ici le Département de l'instruction publique, et tout particulièrement M. le directeur de l'Enseignement primaire qui a pris en main notre cause et l'a défendue avec succès devant le Conseil d'Etat et le Grand Conseil. Nous remercions également les associations amies qui ont fait preuve à notre égard de compréhension et de solidarité ; leur attitude nous a apporté un précieux appui, démontrant une fois de plus que c'est en s'unissant que l'on arrive au succès.

Que la grande satisfaction que nous obtenons aujourd'hui nous encourage à remplir toujours mieux notre tâche de maîtresses enfantines.

F. S.

NEUCHATEL

TRISANNUELLE

I. — La journée commence par la séance annuelle de la S.N.T.M.R.F., présidée par M. Paul Perret.

Les rapports de gestion et de caisse sont adoptés. Cinq cours sur les sept prévus ont été organisés, ceux de vannerie et de papiers peints

n'ayant pas recueilli un nombre suffisant d'inscriptions ; les groupes de travail ont fait œuvre excellente, le labeur des collègues sur la brèche est digne du plus grand éloge, les fiches publiées dans toutes les disciplines sont de plus en plus nombreuses et appréciées ; le service du matériel est en constant accroissement. Les relations deviennent plus étroites avec le C. Central, la Société Suisse de T.M. et l'Ecole normale.

On ne saurait assez louer le travail non seulement intense mais éminemment utile de cette sous-section de la S.P.N.

La compétence indiscutable et le dévouement du président lui valent une réélection par acclamations.

M. Pierre Audétat, en sa qualité de préposé au matériel, est adjoint au comité, ce qui est normal.

La cotisation annuelle est maintenue à 2 francs.

C'est à Neuchâtel qu'auront lieu en 1956 les cours normaux fédéraux organisés par la Société suisse de T.M.

II. — L'assemblée trisannuelle de la S.P.N. s'ouvre par l'exécution très soignée d'un chant : « La Patrie », de Chollet que les élèves de Peseux donnent sous la direction de M. Guye, notre collègue.

Le président, M. Zwahlen, salue nos nombreux invités : MM. Clottu, conseiller d'Etat, N. Evard, secrétaire D.I.P., L. Berner, C. Bonny, W. Jeanneret, inspecteurs, J.-D. Perret, P. Perrelet, Dr Ischer, directeurs, Eric Dubois et P. Rieben, respectivement conseiller communal et président de la Commission scolaire de Peseux, R. Deppen, secrétaire V.P.O.D., A. Neuenschwander, président S.P.R., P. Vuillemin, président S.P.V., E. Pierrehumbert et Mme Meyer délégués des S.P. genevoises, nos membres d'honneur, M. Montandon, J. Rochat, C. Rothen, S. Zwahlen.

Le rapport triennal du président est lu et longuement applaudi. Les collègues ont voulu montrer ainsi à M. Zwahlen combien ils lui étaient reconnaissants de son grand et fructueux labeur. Ce rapport paraîtra in extenso dans l' « Educateur » l'été prochain. Nous n'allongeons pas pour l'instant.

M. Hirschi, l'énergique et clairvoyant président de la section chau-de-fonnière, au nom de son district, fait part d'une proposition portant sur la non-rééligibilité du président cantonal à l'expiration de son mandat de trois ans. La question devrait faire l'objet d'une modification du règlement et passer par la voie statutaire de l'Assemblée des délégués. C'est pourquoi par 52 voix contre 44, elle est remise à l'étude du C.C.

Pour remplacer M. Zwahlen, qui a fonctionné pendant six ans à la présidence, attelé à une tâche acharnée, ingrate, et presque quotidienne, le C.C. présente M. Roger Hügli, instituteur à Colombier. Notre jeune collègue, qui a déjà donné des preuves de son dynamisme et de sa clarté d'esprit quand il fut représentant de la section du Val-de-Travers au C.C., est nommé sans opposition aucune. — Nous remercions M. Zwahlen qui eut la persévérence de tenir pendant une période de troubles sans précédent parfois à la merci de critiques amères (qui étaient inévitables), quand personne n'eût voulu occuper ce poste. Nous lui savons gré de sa ténacité, de son calme et de son objectivité.

L'assemblée se prononça aussi pour le renvoi au C.C. du problème

de la double présidence (celle du C.C. et celle de l'assemblée générale) telle que la conçoivent nos collègues vaudois et genevois.

La motion de M. P. von Allmen, dont la teneur suit, recueille une approbation unanime :

« L'assemblée générale S.P.N.-V.P.O.D., déplorant la division actuelle du corps enseignant neuchâtelois, prie le Comité central S.P.N.-V.P.O.D. :

« a) de vouer tous ses efforts à recréer un esprit d'entente et de collaboration entre les membres du corps enseignant primaire neuchâtelois ;

« b) d'examiner et d'éprouver tous les moyens pouvant tendre à ce but ;

« c) d'encourager les comités des sections de district à ne reculer devant aucune mesure susceptible de favoriser ce rapprochement.

« Elle souhaite en particulier que, dans les districts très divisés, on trouve une formule permettant d'organiser des rencontres générales ou locales de tous les membres du corps enseignant, toutes les fois, notamment, que des questions d'intérêt régional ou local peuvent être examinées en commun. »

(Suivent 34 signatures de collègues des districts de Neuchâtel et Boudry.)

A la demande de M. Hubert Guye, une adresse (salutation cordiale, sympathie et félicitations) sera envoyée aux 108 jeunes collègues qui se réuniront samedi 26 novembre pour se constituer officiellement en association amicale. — Cette lettre les engagera en même temps tous à entrer dans une des six sections de la S.P.N.-V.P.O.D. par acte de solidarité envers leurs aînés.

Puis la séance est suspendue pour laisser les participants déguster une collation (vin blanc, thé, confiserie) offerte aimablement par la commune de Peseux.

Vient ensuite la magistrale conférence de M. Beau de Loménie. D'emblée, l'orateur, sur le ton de la conversation, captive l'intérêt de ses auditeurs. Ce serait un cours d'histoire française contemporaine qu'il faudrait faire pour donner un résumé de ce substantiel exposé. Sans notes, avec cette aisance qui charme et éblouit un peu les Suisses romands, M. Beau nous présente un vrai film historique se déroulant de l'époque précédent immédiatement la révolution de 1789 à nos jours, nous montrant de façon stupéfiante parfois la pérennité de l'influence de certaines familles qui détiennent un pouvoir quasi occulte échappant à la masse, qui s'exerce sur tous les leviers de la vie politique, économique et de la grande industrie née au milieu du XIXe siècle.

Est-ce ce qu'il y a encore de solide dans la politique de la France actuelle ? Est-ce au contraire ce qui mine la société dans sa structure même ? Le conférencier démontre avec une évidence éclatante qu'un ordre de féodalité politico-économique s'est formé dans ce pays depuis bientôt deux siècles, recherchant et fuyant tour à tour l'appui de l'église, ou sachant écarter les gros risques en s'assurant les fortes subventions de l'Etat tout en gardant la direction privée des affaires et en tirant tout le profit. Quant à l'argent, il sera tantôt au service de la droite ou de la

gauche. Tout se résout à une question d'opportunisme. Le grand mal, c'est que le peuple ignore toutes ces combinaisons sournoises, tout ce qui se trame à son insu et dont il est, en définitive, la dupe. Cette conférence aurait duré beaucoup plus longtemps que nous n'en aurions pas été lassés tant le sujet fut passionnant, le conférencier plein de vie et d'esprit. Et nous nous demandions, un peu songeurs, dans quelle mesure les autres Etats, notre Suisse aussi, avec sa façade de pureté démocratique, échappaient à ces dangers.

Le repas, très bien servi à Auvernier, fut entrecoupé des discours excellents de MM. Neuenschwander, C. Bonny et E. Dubois qui exprimèrent leur reconnaissance puis leurs vœux pour la prospérité de notre association.

C'est enfin la visite fort agréable du château de Colombier avec ses musées d'armes et d'indiennes sous la direction de deux érudits, MM. Maurice Jeanneret, critique d'art, et Jacques Béguin, architecte, qui n'ignorent aucun détail des précieux objets conservés dans ce château admirablement rénové.

Nous tenons à dire nos remerciements les plus chaleureux à nos chers collègues de la section de Boudry, son président en particulier, qui avaient préparé cette journée avec le soin le plus prévoyant et qui sont pour beaucoup dans la parfaite réussite de cette trisannuelle. A la commune de Peseux aussi, qui nous offrit généreusement collation et hospitalité, l'expression de toute notre gratitude.

Belle et bonne journée où nous avons retrouvé l'atmosphère paisible et réconfortante de l'ancienne S.P.N. Chacun se réjouit à renouer ces liens de vieille et franche amitié que l'âpreté de certaines discussions mémorables avait émoussé. Cette note optimiste, chacun des 150 participants l'a sentie vibrer. La confiance et le courage renaissent...

W. G.

VAL-DE-RUZ

Les cours de **Culture et Loisirs** ont reçu une centaine d'inscriptions. L'initiation à la musique, la poterie, le dessin seront terminés en décembre, les cours de langue (français, allemand, italien, anglais) seront achevés en février. Une attestation spéciale récompensera l'assiduité des adultes et des jeunes gens.

JURA BENOIS

EN PARCOURANT LE RAPPORT DE GESTION DE LA D. I. P. POUR L'ANNÉE 1954

La lutte contre la pénurie du personnel enseignant est devenue l'une des principales préoccupations des autorités. A quoi aboutira l'expérience faite avec les élèves du premier cours spécial pour la formation accélérée d'instituteurs (réservée jusqu'ici à l'ancien canton, ladite expérience va être tentée aussi par l'Ecole normale de Porrentruy) ? On en pourra juger sur les résultats. Mais il est bien compréhensible que cette mesure de « sauvetage » provoque une méfiance généralisée dans les milieux de l'école. Elle ne saurait avoir qu'un caractère d'exception.

Dans le domaine de la législation scolaire, il y a eu la Loi sur l'Université, et une douzaine d'autres articles, décrets et ordonnances. Celle qui règle les remplacements n'est pas encore du goût des maîtres accomplissant du service militaire.

Dépassant presque du quart la somme allouée l'année précédente par le Grand Conseil et le Conseil exécutif pour des constructions scolaires, celle de 1954 est supérieure à dix millions de francs. A la fin de l'année, des subventions pour un montant double étaient assurées.

L'interprétation de l'art. 32 de la loi sur l'école primaire, concernant la nomination de l'instituteur, qu'a donnée le gouvernement, en réponse à une motion du député Geissbühler, a une grande portée, tant pour les communes scolaires que pour le corps enseignant. Il a été décrété en effet qu'à l'avenir, aux termes de cet article, la Commission d'école sera désignée comme autorité compétente pour élire les maîtres primaires d'une commune à plusieurs arrondissements scolaires ; à condition que chaque arrondissement ait sa propre commission ou un bureau de la commission.

Paradoxalement, le nombre des instituteurs diplômés aura été de 12,25 % inférieur à celui de 1953, et cela se traduit par une diminution de 25 unités.

Les cours de perfectionnement ont été largement subventionnés par l'Etat. Des crédits extraordinaires ont été accordés au cours central de la Société suisse de travaux manuels et de réforme scolaire, qui eut lieu à Biel, ainsi qu'à la Semaine d'études Gotthelf à Villars-les-Moines, et à divers ouvrages publiés à l'occasion du centième anniversaire de la mort de J. Gotthelf.

La statistique des effectifs scolaires nous apprend que les petites classes (jusqu'à 10 élèves) se sont réduites de 58 à 28. On peut tirer de cette constatation la conclusion que les enfants des années riches en naissances sont bientôt tous en âge de scolarité. Les classes ayant jusqu'à 40 élèves et considérées comme moyennes) ont augmenté, tandis que les classes trop fortes (au-dessus de 40 élèves), ont diminué de 15 unités, mais restent encore au nombre de 181 ; 97 079 élèves fréquentaient l'école primaire, contre 93 789 l'année précédente. Pour l'école secondaire, l'augmentation est proportionnellement plus forte : 8 %, correspondant à 1364 élèves sur un total de 18 727. Dans les gymnases, 242 élèves ont réussi les épreuves de la maturité, contre 229. Accroissement : 5,7 %.

Cinquante-deux instituteurs primaires ayant pris leur retraite, soit pour raisons d'âge, soit pour raisons de santé, la réserve s'amenuise, de ceux qui, étant en droit de se retirer, restent en fonctions à cause de la pénurie. Fait inquiétant : pour la première fois, le nombre des instituteurs en fonctions est inférieur à celui des classes (3256 titulaires, contre 3282 postes).

Dans le domaine de l'école secondaire, signalons que 26 classes ont été ouvertes, dont deux dans le Jura. Mêmes difficultés d'avoir des titulaires pour toutes les places disponibles. Il a fallu faire appel à des porteurs de diplômes d'autres cantons.

Ces chiffres montrent le progrès de l'instruction publique dans le canton, et les efforts déployés pour faire face à l'augmentation des effectifs. Quant à la charge financière de l'Etat, elle s'est élevée à 50 millions de francs, en augmentation de 6 millions sur les dépenses de 1953.

T.

JUBILÉ

L'un des membres les plus dévoués aux intérêts de la S. I. B., l'homme avisé, compétent et serviable qu'est notre collègue Jules Perrenoud, fêtait, samedi 29 octobre, ses quarante ans d'enseignement, à Fontenais, au milieu d'une population reconnaissante. L'un de ses mérites n'est-il pas d'avoir passé toute sa vie d'instituteur au même lieu ? Mais, en dehors de sa classe, il a été, et il reste celui dont la communauté villageoise d'abord, a besoin. C'est ce qu'ont reconnu opportunément les représentants de la municipalité, qui lui ont offert une toile de notre collègue artiste Louis Poupon. Ses collègues du village, MM. Voisard et Saunier et M. le curé eurent d'aimables paroles à son égard.

La section de Porrentruy est heureuse de présenter à son ancien président ses compliments les plus sincères à l'occasion de cet anniversaire marquant. Délégué depuis de nombreuses années aux assemblées de la S. I. B. et président de la caisse d'assurance du corps enseignant du district, M. Perrenoud est parfaitement au courant des questions touchant notre profession. Puisse-t-il nous continuer sa précieuse collaboration.

Le comité.

Kantonsschule Schaffhausen

An der Kantonsschule Schaffhausen ist infolge Rücktritts des bisherigen Inhabers auf Beginn des Schuljahres 1956/57 eine

Lehrstelle für Französisch und Italienisch im Hauptamt

(eventuell mit Beteiligung am Deutschunterricht oder in andern Fächern)
neu zu besetzen.

Die Besoldung bewegt sich zwischen Fr. 13 412.— und Fr. 17 366.—. Hiezu kommen noch Kinderzulagen von Fr. 240.— pro Jahr. Auswärtige Tätigkeit im Schuldienst wird angerechnet. Der Eintritt in die kantonale Pensionskasse ist obligatorisch.

Bewerber, die durch ihre wissenschaftliche und praktische Vorbildung zum höheren Lehramt befähigt sind, mögen ihre Anmeldung unter Beilage aller Ausweise und Zeugnisse (inkl. ärztliches Zeugnis) bis spätestens **3. Dezember 1955** an die Erziehungsdirektion des Kantons Schaffhausen richten.

Schaffhausen, den 12. November 1955.

Erziehungsdirektion des Kantons Schaffhausen

Offrez à l'occasion des fêtes...

LE JARDIN RETROUVÉ

par

Emilia CUCHET ALBARET

Un volume de poèmes au rythme sûr, vivants, pleins de charme, créateurs d'atmosphère qu'illustrent une peinture et huit reproductions en couleurs d'estampes de maîtres japonais, le tout d'une présentation typographique remarquable.

**ÉDITIONS DU BOUQUET D'IMAGES
G E N È V E**

Edition ordinaire :

Prix spécial pour les membres du corps enseignant :

1 exemplaire	Fr. 7.—
par 20 exemplaires	Fr. 6.— l'exemplaire
par 50 exemplaires	Fr. 5.— l'exemplaire
par 100 exemplaires	Fr. 4.— l'exemplaire
Edition numérotée	Fr. 20.— l'exemplaire

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Veuillez m'adresser « **Le Jardin retrouvé** » d'Emilia Cuchet Albaret. Editions du Bouquet d'Images. Paiement Compte de chèques postaux I 583, Genève.

exemplaire (s) Adresse :

Signature : (lisible)

Le volume sera envoyé dans les huit jours qui suivront la commande.

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue
P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon

Librairie en gros
J. MUHLETHALER

Agent général des Editions F. NATHAN
27, rue des Eaux-Vives - GENÈVE - Téléphone 36 98 25

GODIER MOREAU Leçons de choses, cours élém. **Fr. 6.05**
Leçons de choses, cours moyen sup. **Fr. 7.75**

2 ouvrages très illustrés, clairs et précis.

CHATEL CHATEL Livre Unique de Lecture et de Français
cours élémentaire 1^{ère} année **Fr. 6.75**
cours moyen 2^{me} année **Fr. 7.75**

2 ouvrages qui allégeront votre tâche dans cette discipline.

MONNIER Histoire de l'Orient, de la Grèce et de Rome
classe de 6^{me} **Fr. 9.15**
classe de 5^{me}
Histoire du Moyen Age
classe de 5^{me} **Fr. 9.70**

La maison F. NATHAN facilitera votre enseignement grâce aux soins apportés dans la composition pédagogique dont tous les manuels sont empreints.

L'achat d'une Singer



vous assure une machine à coudre d'une marche irréprochable, inusable, avec garantie d'une marque centenaire

Cie des Machines à coudre Singer S. A.
Magasin dans chaque ville importante

Partie pédagogique

LES DÉFICIENCES INFANTILES ET LEURS SOLUTIONS

Tel est le titre que Mlle Violette Giddey a donné à l'excellent cours que l'Ecole normale de Lausanne vient de faire multigraphier, à l'intention particulièrement des candidats au brevets d'enseignements dans les classes dites de développement. Mais, tant par sa valeur propre que par l'objet qu'il traite, cet ouvrage de quelque 90 pages grand format mérite une audience beaucoup plus étendue, car il est susceptible de rendre de grands services à tous les éducateurs qui ont à se pencher sur le cas d'enfants dont le développement normal est entravé par des insuffisances mentales ou des troubles caractériels.

Dans un premier chapitre, Mlle Giddey définit de façon heureuse tout le problème de l'enfance déficiente et montre avec pertinence combien l'éducation des enfants retardés est utile, nécessaire et bienfaisante, aussi bien pour des fins pédagogiques et sociales que pour des raisons d'ordre moral. A ceux qui douteraient encore de cette nécessité, on peut répéter la réponse d'un homme d'Etat britannique, interrogé sur ce que faisait son pays en faveur des anormaux : « Nous ne sommes pas assez riches pour nous permettre de ne pas rééduquer nos arriérés ».

Après avoir étudié les modalités de cette éducation spéciale qui, pour être fructueuse, doit être conduite par des personnes préparées à cette tâche délicate, l'auteur souligne le rôle indispensable des classes de développement qui doivent accomplir une belle œuvre humaine et sociale au sein de notre organisation scolaire.

Les déficiences dont un enfant peut être atteint sont fort nombreuses et très diverses. Plusieurs d'entre elles peuvent exister à des degrés très variables chez le même individu, bien que, le plus souvent, une seule soit prédominante. De toute façon chaque élève retardé représente un cas particulier qu'il faut connaître et étudier afin de pouvoir orienter l'enseignement vers la correction d'une certaine déficience tout en tenant compte des possibilités individuelles de l'enfant. Toute pédagogie spéciale repose donc sur l'observation de chaque cas, observation qui, pour aboutir à un diagnostic sérieux, exige souvent la collaboration du psychologue ou du médecin spécialisé. C'est pour aider l'éducateur à établir plus aisément son diagnostic que Mlle Giddey propose une classification souple, quoique précise, des diverses déficiences infantiles qui vont de la débilité profonde et incurable jusqu'aux débilités les plus légères et mêmes jusqu'aux fausses déficiences dues à une simple cause passagère. Toute cette partie de l'ouvrage est très riche et très documentée. Les éducateurs y trouveront une information sûre, au courant des dernières recherches, qui les dispensera de s'adresser à des ouvrages spéciaux dont la consultation est parfois assez malaisée. Un chapitre sur l'organisation et le rôle de l'Office médico-pédagogique vaudois, une brève étude sur les méthodes psychanalytiques et de pertinentes considérations sur l'éducation des enfants retardés à l'école complètent la partie de l'ouvrage qui en constitue le gros œuvre et qui est particulièrement consacrée à l'enfance déficiente.

Dans la dernière partie, l'auteur aborde un certain nombre de sujets qui, bien qu'ils soient en principe traités sous l'angle de l'enseignement aux élèves des classes spéciales, ont cependant un caractère suffisamment général pour que n'importe quel maître puisse trouver intérêt et profit à les lire. Voici quelques-uns de ces chapitres qui ne sauraient laisser aucun éducateur indifférent :

L'influence du milieu.

La collaboration de l'école et de la famille.

Le rôle de l'intérêt dans l'enseignement.

Le choix de la matière à enseigner.

Le rôle de la mémoire à l'école.

L'imagination et le goût du merveilleux.

Si l'on ajoute que l'ouvrage est écrit d'une plume alerte, que l'on retrouve dans toutes ses parties une grande clarté dans l'exposition, un jugement pondéré et sûr en même temps que le reflet d'une vaste culture et d'une riche expérience personnelle, nous aurons résumé très brièvement les qualités de ce beau travail que l'on peut se procurer au secrétariat de l'Ecole normale, à Lausanne.

Paul Aubert

PROCÈS-VERBAL DE LA DEUXIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION DE LA PROJECTION FIXE

On sait que la S.P.R. a créé l'an dernier une commission de la projection fixe constituée par deux représentants de chaque canton romand désignés par les comités de section respectifs. Ce sont donc des collègues particulièrement compétents qui ont pris dans leur dernière séance l'importante décision de renoncer à s'intéresser au film fixe pour les raisons qu'on va lire.

Le 15 octobre s'est tenue à Neuchâtel la deuxième séance de la commission romande de la projection fixe, sous la présidence de M. Bille. Elle groupait des représentants des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel et Jura.

Elle est ouverte par un rapport de son Président sur l'activité de la commission depuis la première séance.

Les membres de la sous-commission de visionnement ont examiné un certain nombre de films fixes édités par plusieurs maisons, et ont pu se convaincre de la grande quantité de clichés non valables au point de vue pédagogique, photographique et documentaire que comportent la majorité des films fixes (en moyenne, quatre ou cinq images sur une vingtaine auraient pu être retenues).

Puis M. Gramatte expose les grandes lignes de son travail présenté à Zurich à la conférence de l'enseignement par la projection, dans lequel il étudie, par comparaison, les avantages et les inconvénients respectifs des diapositifs et des films fixes. Ses conclusions le conduisent à prendre position contre ces derniers.

Voici quelques points suggestifs de son travail :

Films fixes :

- a) Les maisons étrangères, françaises particulièrement, nous inondent sous une production considérable d'une qualité trop souvent quelconque. Cette influence étrangère sur nos programmes présente de gros inconvénients, particulièrement en géographie et en histoire.
- b) Ces films présentent une trop grande variété d'images d'une qualité pédagogique variable.
- c) Les films se détériorent assez rapidement.
- d) L'instituteur-photographe ne peut préparer lui-même ses films fixes.
- e) Enfin, et il faut y songer, nous ne disposons pas d'une production indigène.

Reprendons ces mêmes points appliqués aux diapositifs :

- a) Il existe une production suisse évitant les inconvénients mentionnés plus haut.
- b) On peut établir un choix judicieux et restreint parmi les diapositifs et ne retenir que ceux qui ont une réelle valeur pédagogique.
- c) L'entretien est facile, et les diapositifs montés sont à l'abri de toute détérioration.
- d) L'instituteur-photographe peut utiliser ses propres clichés 24/36 et constituer sa collection personnelle avec un matériel de montage économique et par un travail facile.

Après l'audition et une discussion approfondie des arguments signalés plus haut, la Commission prend à l'unanimité l'importante décision **d'éliminer le film fixe de ses préoccupations et de s'occuper uniquement des diapositifs**, décision complétée encore par celle de limiter le format des images au 24/36, à l'exclusion de tout autre.

Le départ ne sera pas donné avec une grande quantité de séries de diapositifs, nous commençons avec peu de documents, mais de première qualité. Il y aura à disposition dix séries d'images centrées sur la géographie suisse. Ces dix séries s'augmenteront d'ailleurs rapidement par la suite.

La Commission examine ensuite le projet de collaboration avec la Lichtbildkommission, qui accomplit le même travail en Suisse alémanique, mais qui a une plus longue expérience derrière elle. Le comité de la S.P.R. duquel nous dépendons (car notre commission n'est pas nommée par les départements de l'I.P.) préconise cette collaboration. Nos collègues suisses allemands ont accompli un important travail dans ce domaine, et nous aurions tout à gagner à collaborer avec eux. Aussi la Commission adopte-t-elle la proposition de collaboration avec la Lichtbildkommission.

Dans quelque temps paraîtra dans l'Éducateur une série de recommandations et de conseils au corps enseignant concernant la projection fixe, et mise au point par la dite commission.

Ces propos amènent la discussion sur le problème de la diffusion de cet important moyen d'enseignement qui, soulignons-le, s'incorpore sans peine à toutes les méthodes d'enseignement. Au moyen de cours et de

conférences, une action de diffusion et de renseignements devra être mise sur pied. Mais ceci est du ressort des départements, et non de la commission.

Enfin se pose le problème de la production. Dans chaque canton, des groupements régionaux de projection fixe se sont créés ou se créeront. Dans le cadre de ces groupements, il y aura une production régionale de diapositifs. Nos collègues-photographes de Suisse romande qui établissent des séries de clichés 24/36 présentant, outre les qualités photographiques requises, des qualités pédagogiques pourront, par l'intermédiaire de ces groupements, transmettre leurs travaux à la commission de projection fixe, qui les critiquera et retiendra les documents intéressants. Les auteurs recevront une certaine somme par cliché retenu, plus une petite ristourne sur les clichés vendus. Il est évident que notre commission ne se chargera pas de la vente, mais qu'elle ne fera que diriger celle-ci, effectuée par l'intermédiaire de la Guilde de documentation.

Ainsi, après quelques hésitations au départ, la commission de la projection fixe a pris une orientation bien définie, et pourra travailler à diffuser avec le maximum de garanties un moyen d'enseignement susceptible de rendre les plus grands services à nombre de nos collègues.

Le rapporteur, W. Matthey.

PROGRAMME DE GRAMMAIRE

pour les trois dernières années de l'école primaire

Les classes primaires composées d'élèves de 13, 14 et 15 ans qui n'ont pu passer ni à l'école secondaire ni en primaire supérieure ont un caractère particulier auquel le programme doit s'adapter. Ces écoliers que rebute tout ce qui paraît abstrait considèrent la grammaire comme un fatras de définitions, de règles et de nomenclatures dont ils n'ont nulle envie de prendre connaissance. Si l'on veut, comme il se doit, entraîner leur jugement et leur raisonnement, il faudra compter sur les enseignements plus concrets de la géographie, des sciences, même de l'histoire plutôt que sur l'étude de la grammaire.

Pourtant, abstraction faite des subtilités, les connaissances grammaticales ont une utilité que personne ne songe à contester. Mais à quoi se bornent les acquisitions indispensables ? De quels principes essentiels faut-il exercer l'application si l'on veut enseigner une orthographe et une syntaxe élémentaires mais correctes. Car c'est bien de la capacité d'écrire qu'il s'agit et non pas de la mémorisation d'un savoir pratiquement inutile. Certes, cette pratique, ce pouvoir, si simples soient-ils, comportent la possession de connaissances profondément assimilées. Encore doit-on les fixer exactement si l'on ne veut pas perdre du temps.

C'est à préciser la matière à étudier et à exercer que s'efforce la Commission de travail de la Société pédagogique vaudoise ; ce faisant, elle essaie de répondre à un vœu souvent exprimé par plusieurs maîtres de classes des trois dernières années primaires. Elle propose aujourd'hui à tous les lecteurs de l'« Educateur » un projet de programme qu'elle leur demande de méditer ; elle sera heureuse de recevoir leurs critiques et leurs suggestions comme aussi leur approbation.

Brèves remarques préliminaires

Pour que le lien logique des faits grammaticaux apparaisse clairement et s'impose mieux à l'esprit, la matière prévue pour chaque année se groupe de la manière suivante :

en 7^e année : **la proposition indépendante**, sujet, compléments.

en 8^e année : **le verbe**. — La conjugaison.

en 9^e année : **le nom** et tous les termes qui s'y rapportent.

Ce programme propose un double entraînement :

d'une part, entraînement à l'**orthographe grammaticale** avec les accords essentiels qu'elle comporte ;

d'autre part, entraînement à la construction de la phrase et du paragraphe par la **phraséologie**.

C'est dire que tout l'effort vise à un résultat pratique dont l'utilité ne saurait être contestée. Pas de science grammaticale étudiée pour elle-même, aucune nomenclature, mais une grammaire fonctionnelle se bornant aux définitions et aux règles indispensables : des exercices, encore et toujours, oraux et écrits, corrigés, expliqués et répétés jusqu'à l'automatisme. Un savoir minimum nécessaire à l'acquisition d'un pouvoir, d'une capacité d'écrire un langage élémentaire mais correct.

Les exercices proposés en 7^e année seront repris et poursuivis en 8^e et 9^e année — comme ceux de 8^e année en 9^e année.

L'entraînement à l'acquisition des réflexes d'orthographe grammaticale se fait en deux temps, par de nombreux exercices courts et journaliers ; d'abord : 1) *l'enfant copie un texte où les mots à accorder lui sont signalés par des parenthèses ou des lettres italiques*. Ensuite : 2) *le texte est dicté à l'élève qui reconnaît lui-même les accords à réaliser*. Dans cette série d'exercices on concentre l'attention sur *un fait*, jusqu'à l'automatisme si possible.

Dans les exercices de syntaxe, on demande pour commencer l'imitation de phrases ou de paragraphes donnés ; ou bien, on propose un fragment de phrase que l'on fait terminer ou compléter selon une forme proposée ou encore : sur un sujet donné, l'élève imagine une phrase ou un paragraphe construit dans une forme imposée. Beaucoup de ces exercices pourront se faire oralement

PROGRAMME**7^e année — La proposition indépendante***Phraséologie*

proposition exclamative — interrogative — négative et interrogative négative — correction des interrogations vicieuses : *tu vas où ? vous partez quand ?*

construction de propositions indépendantes sans verbe.

Propositions indépendantes séparées par une virgule, un point virgule, deux points ; plusieurs verbes avec un même sujet ; plusieurs verbes avec sujets différents.

Propositions liées par : *et, ou, ni, mais, or, car, donc et les locutions : et puis, bien plus, ou bien, ou au contraire, mais au contraire, en revanche,*

en effet, en conséquence, c'est pourquoi, par conséquent, par suite, du reste, d'ailleurs et par : puis, ensuite, alors, enfin, tantôt... tantôt, pourtant, cependant, toutefois, effectivement, aussi, ainsi. — Mise en évidence du sujet et du complément d'objet.

Les compléments — Construction de phrases avec compléments sans préposition — avec préposition — utilisation de l'**adverbe** — accumulation de compléments de manière, de lieu — emploi des adverbes de lieu dans la construction d'un paragraphe : *ici, là, plus loin, là-bas, tout près, plus loin, dans le fond... etc.*

Orthographe

Accord du verbe avec le sujet — sujets à différentes personnes — sujets unis par *et, ni, ou* — sujet éloigné du verbe — sujet situé après le verbe.

Accord du participe passé avec le sujet.

Accord du participe passé avec le complément d'objet.

8^e année — **LE VERBE** (La conjugaison se répartit sur les trois années).

Orthographe

Radical, terminaison. — Conjugaison des verbes en *eler, eter — oyer, uyer, ayer, ger* — des verbes comme *semèr, céder* — des verbes en *guer, éer, ier* — apprendre à distinguer l'imparfait et le passé simple, le futur et le conditionnel (à la 1^{re} personne du singulier).

Infinitif et participe.

Conjugaison de **verbes pronominaux** et de **verbes impersonnels**. —

Phraséologie

Construction de phrases avec verbes pronominaux — de paragraphes avec emploi de *se rappeler, se représenter, se souvenir de...* suivis d'une série de compléments d'objets.

Emploi d'expressions impersonnelles : *il est chez nous des gens qui... ; il en est... qui... que... ; il fallait voir... etc.*

Emploi des temps : *le présent*. — Construction de paragraphes : 1) présent de description : arrivée, portrait, départ, scènes, etc. ; 2) présent d'habitude : vie d'un animal, ses habitudes, marche d'une machine ; 3) présent de narration : substituer au passé simple.

Mêmes exercices pour l'imparfait : 1) descriptif ; 2) d'habitude ; 3) portrait.

Passé simple : suite de passés simples dans une même phrase — paragraphe qui commence à l'imparfait, puis passé simple pour une série d'actions qui surviennent tout à coup : *soudain, à ce moment, alors, tout à coup...* — imiter paragraphes qui comportent passés simples et imparfaits ; passés simples, présents de narration, imparfaits ; passés simples, passés composés, présents de narration.

L'impératif. — Sa conjugaison. Exercer avec un pronom complément d'objet. Ex. : *montre-le moi — donnez-les leur*. — Divers moyens d'exprimer des ordres : a) le futur (parfois le présent : *vous descendez la rue, puis vous tirez à gauche*) ; b) le présent du subjonctif : *qu'il aille... ; c) l'infini* ; d) exclamations, mots ou groupes de mots : *debout ! ici, Mé dor ! Silence !*

Emploi des formules de politesse.

Construire une série de propositions compléments d'un verbe : *nous leur fîmes remarquer que... que... et que...*; une accumulation d'arguments : *je vous affirme que... que...*; transposer du discours direct en discours indirect et inversement. Phrases avec verbe de la principale exigeant le **subjonctif** dans la subordonnée : il veut, il ordonne, il désire. Emploi de certaines locutions avec passé antérieur ou plus-que-parfait : *A peine fut-il assis que... ; il n'avait pas plutôt ouvert la bouche que... ; nous n'avions pas fini de manger que... ; emploi de tandis que, dès que, chaque fois que, etc. ; emploi des locutions qui entraînent le subjonctif : avant que, en attendant que, bien avant que, etc.*

Imiter phrases : *Si j'en ai la force, je travaillerai — si j'en avais la force, je travaillerais — si j'en avais eu la force, j'aurais travaillé, etc.* ou encore : *Un pas de plus, il tombait... Encore un effort, et tu y arrives...*

9^e année — **LE NOM** *Orthographe grammaticale*

genre — nombre — noms à deux genres — noms toujours au pluriel — noms composés — leur pluriel.

L'idée de détermination — noms propres.

Les déterminatifs : articles et adjectifs (étude sommaire ; ex. orthographiques : *ses et ces — chaque, nul, quelque, tout, quel, vingt et cent*).

Les pronoms : place des pronoms personnels — emploi de *celui-ci, celui-là, etc. ; votre, le vôtre ; notre, le nôtre* ; orthographe de *leur, le leur, les leurs*.

L'adjectif qualificatif. — Accord — adjectifs composés — adjectifs de couleur — féminin de quelques adjectifs — pluriel — place de l'adjectif.

Participe présent et adjectif verbal (ex. d'orthographe).

Phraséologie

Complément du nom : son emploi dans la construction de phrases — le complément du nom — la proposition complément du nom — emploi de *dont, lequel, auquel, etc.*

Commission de travail S.P.V.

PROBLÈMES

L'Éducateur du 22 octobre dernier a publié une série de problèmes suivis de leurs solutions. L'une d'entre elles nous a valu de nombreuses lettres qui signalent une erreur d'interprétation.

Voici le problème :

Un fabricant de cravates a un lot de 450 pièces qu'il vend aux prix de fr. 2.75 et de fr. 3.50. Il cède le tout pour la somme de 1368 fr. ayant fait la concession de donner 25 cravates pour deux douzaines. On demande combien il y avait de cravates de chaque prix.

La solution que nous avions donnée, établie par un fils de commerçant, n'admettait pas que la vingt-cinquième était donnée gratuitement.

Si l'on admet le cadeau de la vingt-cinquième cravate, le problème se résout comme suit :

Cravates payées par l'acheteur :

$$\begin{array}{r} 450 \times 24 \\ \hline 25 \end{array} = 432$$

432 cravates à fr. 3.50 coûteraient

$$3,5 \text{ fr.} \times 432 = 1512 \text{ fr.}$$

$$\text{il a payé} \quad 1368 \text{ fr.}$$

$$\text{excédent} \quad 144 \text{ fr.}$$

La différence de prix par cravate étant de fr. 3.50 — fr. 2.75, il a payé

$$\text{fr. } 144 : \text{fr. } 0,75 = 192 \text{ cravates à } 2.75 \text{ fr.}$$

$$\text{et } 432 - 192 = 240 \text{ cravates à fr. } 3.50$$

$$\text{Nombre de cravates données : } \frac{192}{24} = 8 \text{ à fr. } 2.75$$

$$\text{et } \frac{240}{24} = 10 \text{ à fr. } 3.50$$

$$\text{Le fabricant avait donc } 192 + 8 = 200 \text{ cravates à fr. } 2.75$$

$$\text{et } 240 + 10 = 250 \text{ cravates à fr. } 3.50$$

Total 450 pièces

Merci à nos correspondants pour la peine qu'ils ont prise et pour l'intérêt qu'ils témoignent à notre journal.

Comment vous y prenez-vous ?

A PROPOS DE GÉOGRAPHIE LOCALE EN PREMIÈRE ANNÉE DU DEGRÉ INFÉRIEUR

Vous dites, chères collègues, que vous aimeriez supprimer les leçons de géographie locale, en première année du degré inférieur pour permettre l'observation directe en rapport avec l'intérêt de l'enfant et parce qu'au début de la première année d'école, le jeune écolier ne sait ni lire, ni écrire et que cette leçon est ainsi en marge de la lecture et de l'écriture.

Il me semble possible d'enseigner cette branche tout en maintenant l'intérêt spontané.

Ma classe est composée de deux années du degré inférieur.

J'aime partir de la maison familiale, passer par les routes que suivent mes écoliers et arriver à l'école, carrefour de tous les chemins. Ceci permet l'étude de la rue, des règles de la circulation, au moment de l'année où ces règles sont le plus nécessaires. puis des observations sur les passants, les usagers de la route, les artisans et les commerçants, leur activité et même le jardin ; travail qui occupe tout l'été. En automne, nous arrivons au bâtiment d'école, observé de l'extérieur pendant que le temps est encore clément. L'intérieur et ses occupants, leur activité fait l'objet des leçons pendant la mauvaise saison.

J'alterne, l'année suivante, en partant de l'école pour étudier les moyens de locomotion, la gare, la poste, le lac, la rivière, la forêt... Et je n'ai pas remarqué que ce programme nuise à l'intérêt.

D'autre part, les observations sur les objets, les plantes, les animaux, avec des sujets choisis par les enfants ne peuvent pas non plus, au début de l'année, faire l'objet des leçons de lecture, d'écriture, du moins avec la méthode phonétique.

Qu'en pensez-vous ?

Et vous, collègues de première année de degré inférieur, comment faites-vous ?

B. M.

BIBLIOGRAPHIE

Une belle réalisation : **La Suisse vue d'avion.** 1 vol. cart. de 124 p. F. 175×240 mm. Avec 48 photos en couleurs de la collection de la Swissair. Avanti Club, Neuchâtel, 1952.

L'enseignement de la géographie, s'il veut être concret et donner une image vivante et familière des régions étudiées, nécessite une documentation nombreuse, des photographies qui doivent illustrer la matière étudiée. Et malgré cela cette étude reste imparfaite et fragmentaire si l'on ne peut utiliser que les photographies prises au sol pour apprendre à mieux connaître l'étendue de notre globe. Mais, quand commença l'époque héroïque du défrichement de l'espace, on réalisa bientôt les possibilités immenses de la photographie aérienne qui devint, ainsi, un élément indispensable de cet enseignement.

Non contente de dévoiler la topographie de la vieille planète, elle va expliquer, coordonner les observations du sol, permettre une étude synthétique des faits géographiques, de leur rapport avec le paysage.

Et voilà qu'une industrie de notre pays, pour permettre à nos enfants de profiter dans une large mesure de cette expression nouvelle, lance un petit volume, d'une présentation soignée et agréable « La Suisse vue d'avion ».

Ici l'observation sur le terrain est remplacée par l'observation aérienne ; les auteurs ne se sont pas contentés de présenter une succession de belles images, ils ont conçu un plan simple mais rigoureusement logique qui va de la découverte des éléments naturels au développement humain. Ces images, accompagnées de textes courts, font comprendre mieux qu'un long commentaire la relation étroite entre la géographie physique et humaine.

« Après quelques pages sur l'art de la navigation et de la photographie aériennes — signées de collaborateurs de la Swissair, l'ouvrage se divise en six chapitres, composés chacun d'un texte montrant l'apport de la photographie aérienne au sujet traité, on est presque tenté d'écrire, montrant la renouvellement du sujet par la photographie aérienne, et de trois à seize photographies en couleurs (F. 125×175 mm.) choisies dans la collection de la Swissair, photographies parfaitement décrites et expliquées.

Un admirable choix de documents illustre l'action de l'homme, créateur de « paysages » : régions de cultures, de vergers, de vignobles et de pâturages, régions urbaines modernes et anciennes, régions rurales au type d'habitat trahissant le mode d'activité, grands travaux enfin, empreinte du génie créateur de l'homme, gares et ports, routes et canalisation de cours d'eau, lacs artificiels et barrages sans oublier l'étrange vue « des gravières de Wildegg, en Argovie » qui prouve bien une dernière fois l'importance de l'action humaine et l'ampleur des destructions que nos besoins imposent à la planète. »

Que ce livre, dont la valeur géographique et esthétique, est indiscutable, trouve la plus grande diffusion, c'est ce que l'on désire lorsqu'on a eu le privilège de l'examiner.

Les méthodes statistiques en psychologie et en pédagogie, par H. Fischer. Neuchâtel et Paris (Delachaux & Niestlé), 1955.

Plus succinct que l'ouvrage en deux volumes de J.-M. Faverge, le manuel que nous propose Hardi Fischer, chargé de cours de statistiques à l'Institut des sciences de l'éducation, réunit l'essentiel de ce qui peut servir à la recherche en psychologie et en pédagogie. La finesse des méthodes dont les statistiques disposent aujourd'hui, donne à la science pédagogique le pouvoir de serrer de plus en plus près la réalité, malgré la complexité particulière de son terrain expérimental. On en vient à se réjouir, si elle est bientôt effective, d'une collaboration étroite entre le laboratoire et les praticiens.

Analyse psychologique du calcul scolaire et du facteur « g » en cinquième année primaire, par H. Fischer. Cahiers de pédagogie expérimentale, No 13, Neuchâtel et Paris (Delachaux & Niestlé), 1955.

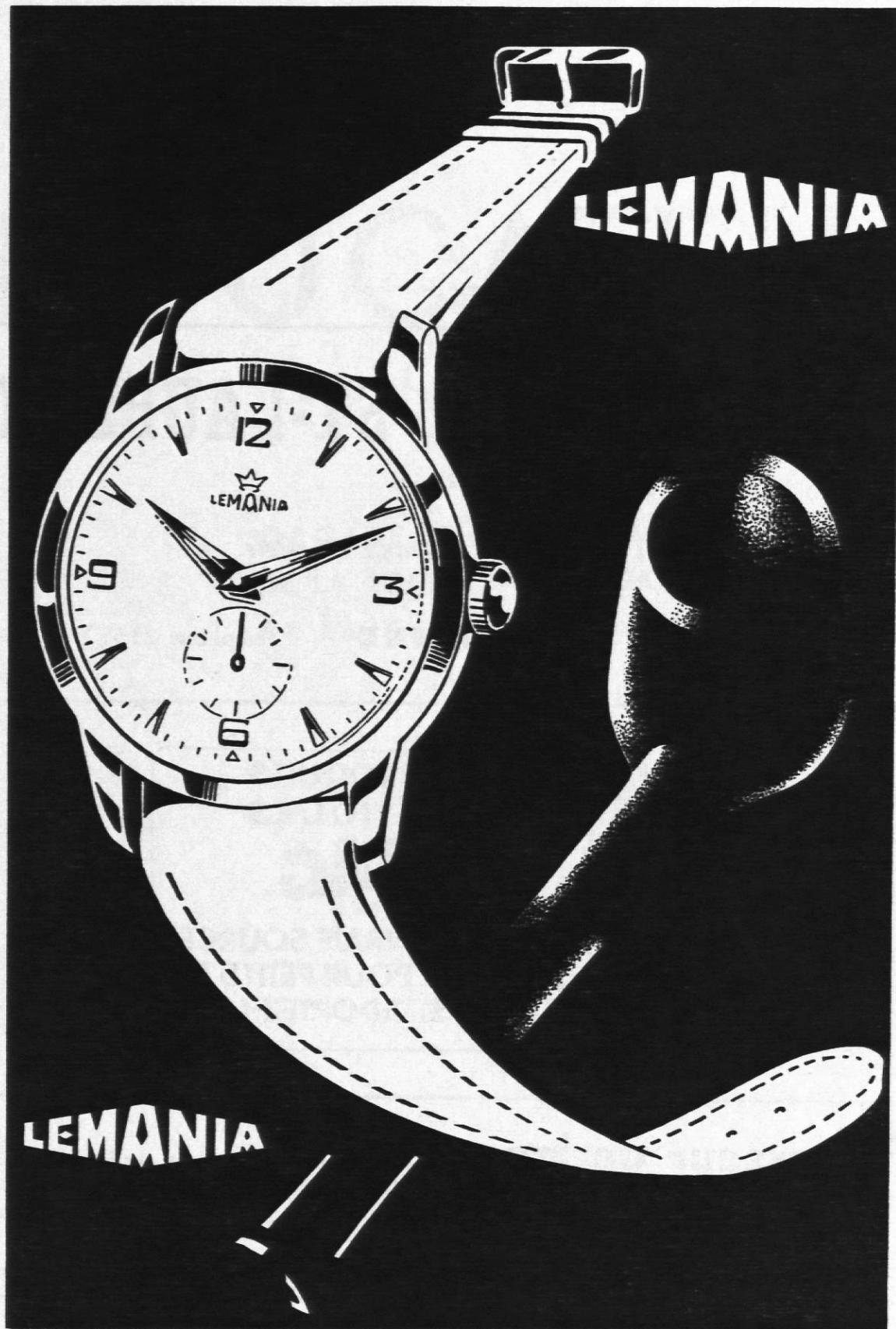
Quelles capacités sont impliquées dans la réussite en calcul et en géométrie ? L'auteur a cherché une réponse à cette question au moyen de l'analyse factorielle d'un certain nombre de données. Il est apparu que le facteur « g » (intelligence dite générale) n'est pas en rapport étroit avec la réussite scolaire en question, mais qu'une capacité de créer des formes à partir de points inorganisés et surtout la capacité d'effectuer en peu de temps un grand nombre d'opérations arithmétiques sont en liaison directe avec elle. La découverte de cette dernière relation nous fait penser que le problème de l'orientation scolaire réside moins dans la validation d'épreuves psychologiques que dans la mise au point d'épreuves pédagogiques objectives aptes à discriminer de plus en plus finement des rendements scolaires spécifiques.

J.-C. E.

Grande prairie, par Walt Disney, texte orginel de Louis Bromfield. Librairie Payot, Lausanne.

Deuxième ouvrage de la collection « C'est la vie », cette grande prairie, comme le Désert vivant, apporte une documentation d'une richesse et d'un intérêt qui passionnent à la fois les jeunes et les adultes. La valeur artistique des illustrations en couleurs, tirées du film qui passe actuellement dans nos cinémas, retient longuement l'attention ; grands paysages, ciel profond habité par des vols d'oies sauvages, grèbes et canetons dans leurs nids, évoquent à la fois les vastes espaces et la vie intime des oiseaux et des bêtes. Nous assistons même à la naissance d'un petit bison, aux longs déplacements des troupeaux, à la promenade du lion des montagnes et aux ébats de ses lionceaux ! les chiens de prairie, qui ressemblent étonnamment à nos marmottes, les coyotes, les faucons, les furets à pieds noirs, les mouflons se partagent ces immenses territoires où la caméra a saisi ces animaux en pleine vie, en pleine lutte qui toujours les oppose.

Livre vivant, où le texte ne le cède en rien à la remarquable illustration.



6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux

PAPETERIE DE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent

LAUSANNE

Téléphone 23 55 77



LES PRODUITS
DIÉTÉTIQUES
PHAC
GLAND
SONT UNE VRAIE SOURCE
DE SANTÉ POUR PETITS ET
GRANDS. ADOPTEZ-LES !

Professeur de langues, allemand-français, italien-anglais,

licenciée ès lettres, cherche remplacements.

Offres sous chiffre G 58947 Q à Publicitas Bâle.



MONTREUX, 3 décembre 1955

XCI^e année — N^o 44

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

396

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chaboz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Dans nombre d'écoles,

le renouvellement du mobilier scolaire s'impose.

Mais quelle marque choisir, quelle proportion établir entre les différentes grandeurs et combien faut-il acheter de chaque sorte? A ces problèmes, le système Embru propose une solution simple: une seule grandeur de mobilier pour tous les degrés de l'enseignement, de la première à la dernière année scolaire! Lever ou baisser le plateau de table, le mettre à plat ou l'incliner - sans aucun bruit! - n'est l'affaire que de quelques secondes. Les tables et les chaises scolaires Embru croissent avec les élèves et s'adaptent à toutes les exigences de l'enseignement. En cas de changement de classe, le transport ennuyeux de banes d'école est supprimé. Grâce à ce mobilier, les cours du soir pour adultes sont aussi plus faciles à organiser. - Nouvel encrier de sûreté breveté EMBRU.

Les commissions scolaires, les instituteurs désireux d'expérimenter le mobilier Embru, recevront sans aucun frais ni engagement des tables et des chaises à l'essai. Un intéressant film sonore consacré à l'ameublement moderne des classes scolaires, est également mis à disposition des intéressés.



embru

Usines Embru Ruti ZH

Tél. (055) 2 33 11



Une nouvelle publication d'un haut intérêt

LES GRANDS EXPLORATEURS

Partir... C'est un mot magnifique. Il renferme tous les sortilèges. Et il doit avoir le même pouvoir d'attraction depuis les premiers âges de l'humanité.

Un nouveau livre de la bibliothèque Avanti raconte l'histoire passionnante des grands explorateurs des terres lointaines, d'Alexandre le Grand à Amundsen. Ce livre précieux, au récit alerte, captivera jeunes et adultes. En six chapitres succincts sont présentées les principales dates qui s'inscrivent dans la découverte de l'Asie, des deux Amériques, de l'Afrique, de l'Australie et des Pôles, sans compter les récentes perspectives offertes à l'exploration.

Les images sont remises gratuitement en échange de points Avanti (ou de points Adula ou Juwo également valables). Les Maisons suivantes offrent des points Avanti: Chocolats Suchard - Chocolats Noz - Savonnerie Schnyder - Fromages Baer - Produits Reso - Thé Talandia - Biscuits Oulevay - Vinaigre et moutarde Chirat - Moutarde Mont d'Or.

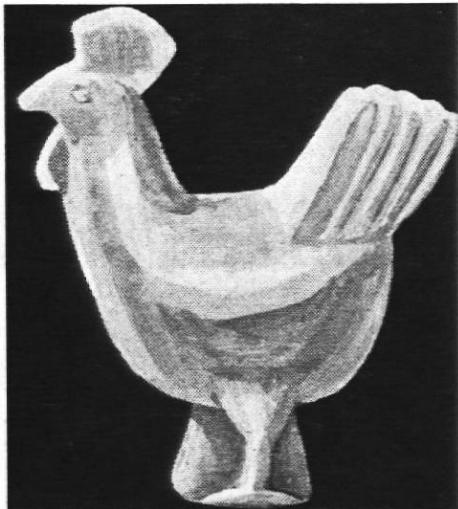
Toute personne commandant cet ouvrage au moyen du coupon ci-dessous recevra **20 points gratuits**. Découper, coller sur une carte postale et expédier à: **Avanti Club, Service EA, Neuchâtel 3.**

**N
O
U
R
C
O
U
P
O
N**

Je commande l'ouvrage Avanti « LES GRANDS EXPLORATEURS » et je verse simultanément la somme de **Fr. 4.80** sur le compte de chèques postaux Avanti Club, No IV. 4069, en inscrivant au dos du bulletin de versement la mention « LES GRANDS EXPLORATEURS ».

Nom et prénom:

Adresse: Date: EA



Travailler à sa guise...

n'est-ce pas l'aspiration de chaque enfant? En modelant la glaise selon leurs idées, nos jeunes apprennent à observer. A la vue de leurs petits ouvrages réussis, ils se débarrassent peu à peu de leurs complexes et du manque de confiance en soi-même.

La brochure de A. Schneider, instituteur à St-Gall, (Fr. 1.45) démontre qu'il est facile de modeler et explique clairement comment il faut s'y prendre. Vous trouverez encore d'autres détails dans la notice Bodmer « Essayez donc! » (Fr. -.90).

Savez-vous que notre poterie est équipée d'installations très modernes?

L'argile Bodmer est très malléable et ne s'effrite jamais. Les ouvrages modelés sont cuits de façon irréprochable dans nos nouveaux fours.

Demandez un échantillon de glaise à modeler et notre prospectus.

E. BODMER & CIE

Fabrique d'argile à modeler

Zurich 45

Töpferstrasse 20 Tél. (051) 33 06 55

le 17 décembre à la
Loterie Romande

le plus petit lot sera de

Fr. 12.-

2 GROS LOTS

100.000
50.000

18.812 autres lots

fondue
Moitié-moitié
et vacherin
Croûtes-maison

CAFÉ DU JORAT

Place de l'Ours Tél. 23 58 16
Lausanne M. Rastello-Mouret

AURORE

Ecole d'institutrices
de jardinières d'enfants

fondée en 1926
Classes enfantines

Techniques modernes d'enseignement

Dir. Mme Lewis, ex-prof. Ecole Normale
rue Aurore 1, Lausanne Tél. 23 83 77



Une nouvelle publication d'un haut intérêt

LES GRANDS EXPLORATEURS

Partir... C'est un mot magnifique. Il renferme tous les sortilèges. Et il doit avoir le même pouvoir d'attraction depuis les premiers âges de l'humanité.

Un nouveau livre de la bibliothèque Avanti raconte l'histoire passionnante des grands explorateurs des terres lointaines, d'Alexandre le Grand à Amundsen. Ce livre précieux, au récit alerte, captivera jeunes et adultes. En six chapitres succincts sont présentées les principales dates qui s'inscrivent dans la découverte de l'Asie, des deux Amériques, de l'Afrique, de l'Australie et des Pôles, sans compter les récentes perspectives offertes à l'exploration.

Les images sont remises gratuitement en échange de points Avanti (ou de points Adula ou Juwo également valables). Les Maisons suivantes offrent des points Avanti: Chocolats Suchard - Chocolats Noz - Savonnerie Schnyder - Fromages Baer - Produits Reso - Thé Talandia - Biscuits Oulevay - Vinaigre et moutarde Chirat - Moutarde Mont d'Or.

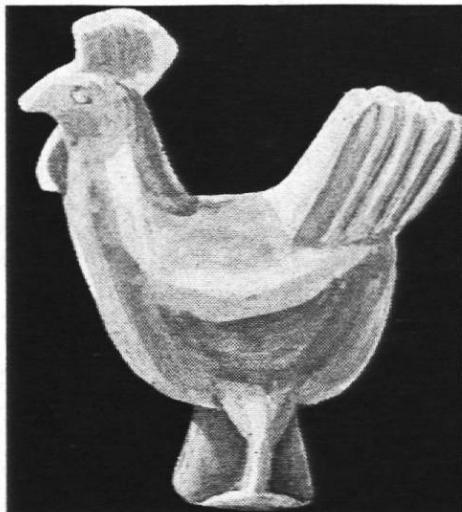
Toute personne commandant cet ouvrage au moyen du coupon ci-dessous recevra **20 points gratuits**. Découper, coller sur une carte postale et expédier à: **Avanti Club, Service EA, Neuchâtel 3.**

**N
COUPON**

Je commande l'ouvrage Avanti « LES GRANDS EXPLORATEURS » et je verse simultanément la somme de **Fr. 4.80** sur le compte de chèques postaux Avanti Club, No IV. 4069, en inscrivant au dos du bulletin de versement la mention « LES GRANDS EXPLORATEURS ».

Nom et prénom:

Adresse: Date: EA



Travailler à sa guise...

n'est-ce pas l'aspiration de chaque enfant? En modelant la glaise selon leurs idées, nos jeunes apprennent à observer. À la vue de leurs petits ouvrages réussis, ils se débarrassent peu à peu de leurs complexes et du manque de confiance en soi-même.

La brochure de A. Schneider, instituteur à St-Gall, (Fr. 1.45) démontre qu'il est facile de modeler et explique clairement comment il faut s'y prendre. Vous trouverez encore d'autres détails dans la notice Bodmer « Essayez donc! » (Fr. -.90).

Savez-vous que notre poterie est équipée d'installations très modernes?

L'argile Bodmer est très malléable et ne s'effrite jamais. Les ouvrages modelés sont cuits de façon irréprochable dans nos nouveaux fours.

Demandez un échantillon de glaise à modeler et notre prospectus.

E. BODMER & CIE

Fabrique d'argile à modeler

Zurich 45

Töpferstrasse 20 Tél. (051) 33 06 55

le 17 décembre à la
Loterie Romande

le plus petit lot sera de

Fr. 12.-

2 GROS LOTS

100.000
50.000

18.812 autres lots

fondue
Moitié-moitié
et vacherin
Croûtes-maison

CAFÉ DU JORAT

Place de l'Ours Tél. 23 58 16
Lausanne M. Rastello-Mouret

AURORE
Ecole d'institutrices
de jardinières d'enfants
fondée en 1926
Classes enfantines

Techniques modernes d'enseignement
Dir. Mme Lewis, ex-prof. Ecole Normale
rue Aurore 1, Lausanne Tél. 23 83 77